

# 30<sup>c</sup>. Journal du Lot 30<sup>c</sup>.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

## Abonnements

LOT et Départements limitrophes	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements	18 fr. 50	28 fr.	45 fr.
	20 fr.	30 fr.	48 fr.

TÉLÉPHONE 31

COMPTÉ POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance

Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

## Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

## Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	2 fr. 25
RECLAMES 3 <sup>e</sup> page ( — d <sup>e</sup> — )	3 fr. 50
» 2 <sup>e</sup> page ( — d <sup>e</sup> — )	6 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## APRÈS SIX MOIS

« La France continue ! »... Ainsi s'achève le Message de Nowel An que Pétain nous a adressé. Page de douleur, de grandeur et d'espoir, page où flamboie la sombre lumière de la vérité, où il dit aux Français les choses comme elles sont pour qu'ils se tiennent toujours prêts à dominer leur destin et qu'ils élèvent leurs courages à la hauteur de leurs devoirs. Tout y est de ce qui doit régler notre conduite. Que chacun de nous la relise pour la repenser soi-même dans son intelligence et dans son cœur !

Comment ne faudrait-il pas un « esprit nouveau » pour « sauver la terre et la race » alors que l'esprit ancien les aurait perdues si Pétain ne s'était trouvé la juste à temps pour nous tirer de l'abîme ? Alors, qu'il ne soit plus question de « reprendre un à un quotidiennement l'inventaire de nos sujets » de mécontentement, de tout ramener à soi-même, d'attendre de l'Etat qu'il « nous délivre de nos maux et qu'il nous dispense ses bienfaits. » Alors, si nous voulons « aider la patrie », c'est-à-dire nous sauver nous-mêmes, quel autre moyen que « d'avoir confiance en elle », de « l'avoir présente consciemment dans nos pensées, dans nos paroles et dans nos actes, ne rien accepter, ne rien dire et ne rien faire qui puisse lui nuire » ?

Paroles de salut que l'on devrait apprendre comme un catéchisme aux Français pour que chaque citoyen qui porte en lui une noble parcelle de France se serre auprès du Chef en qui s'incarne aujourd'hui la Patrie et qui la rassemble toute en lui.

Je vous assure que ce qui se passe à Vichy, dans le gouvernement et ses alentours, est et doit rester l'affaire du Maréchal.

Ne nous en mêlons point ! Et que pourrions-nous y faire de d'en discuter, sans rien savoir, c'est-à-dire de remplir les airs de sons articulés ? Il n'en saurait résulter que troubles et bruit. Ce n'est pas en discutant dans le vide — comme on faisait avant — que nous pouvons aider Pétain dans l'œuvre qu'il poursuit et d'où dépend notre salut. Il n'a besoin que d'une chose qu'il faut lui donner sans réserve : notre confiance !

Parce que nous savons qu'il travaille et aussi qu'il souffre pour nous tous ! Parce que nous avons vu, alors que tout s'écroulait sur nous, qu'il a fait de sa personne un rempart, le suprême rempart du pays ! Parce que nous avons vu qu'il a engagé sa gloire personnelle pour nous sauver de la honte ! Parce que nous l'avons vu boucher de son corps la brèche par où passerait notre malheur et que sa présence en ce lieu sacré nous préserve tous et nous garde à chaque minute de chaque jour !

Il importe peu que des ministres passent, pourvu qu'il reste ! « Je demeure à la barre » a-t-il dit. La Révolution nationale se poursuit ! C'est cela qui compte !

Est-il donc bien étonnant qu'il y ait des changements d'hommes dans ce tourbillon d'événements ? Alors que les circonstances se transforment d'un instant à l'autre, est-il donc si étonnant que tel ministre apte à la situation d'hier ne convienne plus à celle d'aujourd'hui ? C'est au Chef, à celui qui commande la manœuvre qu'il appartient de les choisir au mieux des besoins quotidiens ! L'essentiel est qu'il maintienne le navire pendant la tempête et qu'à travers les orages il le conduise à bon port !

Oh ! je sais qu'il est des censeurs sévères et subtils pour découvrir des lacunes et des erreurs dans l'œuvre immense que Pétain a réalisée pendant ces six mois plus bouleversés pour nous que ne l'eût été un nouveau Déluge ! Voyez-vous ça ! Il y a eu des erreurs !... Oh ! nous savons qu'ils s'y connaissent et qu'on ne saurait leur dénier la compétence particulière que leur ont acquise pour notre malheur leurs propres expériences. Mais puisque la seule bonne leçon que nous ayons apprise d'eux c'est que pour bien faire il faut faire ce qu'ils n'ont pas fait, disons-leur que pour cela on peut se passer de leurs conseils et de leur collaboration.

Emile LAPORTE.

## Nos Echos

### Plus de politique.

Avez-vous fait une remarque ? Oh ! elle n'a rien de prodigieux, mais elle est instructive.

C'est qu'on se passe le plus facilement du monde de « faire de la politique » ! Vous savez ce qu'on entendait par là. Faire de la politique, cela consistait surtout à discuter et souvent à se disputer à propos des choses et des hommes du gouvernement, à propos des théories électorales... C'était la bataille de tous les « ismes » entre lesquels se divisait la population française : socialisme, nationalisme, radicalisme, royalisme... C'était surtout une blagologie qui ne cessait d'être incohérente que pour devenir brutale et haineuse.

Ainsi, entre combattants et entre amis, on se découvrait pour rien des raisons de se combattre ! Ainsi on empoisonnait, dans nos charismes pays, la bonne vie sociale qu'on aurait dû y mener.

Ce n'est pas pour dire, mais nos concitoyens de Cahors et du Lot se plainsaient beaucoup à ces vilains feux. « Discuter le coup » était une passion pour eux, et nos boulevardiers et les places de nos communes retentissaient de ces discussions... d'où il ne sortait que du vent.

C'est fini depuis plus d'un an ! Nos plus enragés s'aperçoivent aujourd'hui combien tout cela était vain et illusoire ; qu'ils ajoutaient beaucoup d'importance à quelque chose qui n'en avait pas du tout et qu'après tout ils ont plus de raison de s'accorder que de se battre !

### Rien ne va plus !

« Il y a quelque chose de gâté dans le royaume de Danemark », disait le prince philosophe de Shakespeare... C'est du monde entier, aujourd'hui, qu'on pourrait faire la même observation !

Toutes les règles sont bouleversées et nous voyons le Quercy sous la neige comme si, tout à coup, notre brave région connue pour la modération de son climat se trouvait transformée en pays de haute montagne.

On apprend que des routes sont devenues impraticables sous plus d'un mètre de neige, que le canton charmant de La-Tronquière n'a plus de communications avec l'extérieur, que ses habitants ont dû faire appel au service des Ponts-et-Chaussées pour déboucher leurs routes et que celui-ci ne disposant pas de l'essence nécessaire à l'emploi de ses machines, il a fallu envoyer de nombreuses équipes qui travaillent à la pelle et à la pioche pour rendre à ces populations « enneigées » quelque liberté de circulation.

Nous a-t-on changé la géographie et apprendrons-nous bientôt que les premiers poussaient sur les sommets autrefois neigeux de Savoie et du Dauphiné ? C'est encore improbable. Mais nous assistons sûrement à une espèce d'anachronisme renversé.

En effet, les hommes se sont si bien arrangés qu'ils ne peuvent plus se servir des progrès mécaniques dont ils étaient si fiers. De même que pour les transports, il faut en revenir à la cariole et au cheval à pattes, de même pour les travaux manuels, il faut recourir aux humbles outils de nos aïeux.

Et c'est dur pour nous de nous réhabituer à ce qui leur paraissait normal à eux. Ce n'est peut-être pas une revanche, car on ne saurait dire de qui. En tout cas, c'est un leçon.

## INFORMATIONS

### Réglementation de la vente des chaussures

On annonce de Vichy que pour répondre aux nécessités de l'heure présente, une nouvelle loi interdit désormais d'acquiescer des chaussures sans remise au marchand d'un coupon d'achat. Une Commission instituée dans chaque mairie sera chargée d'examiner les demandes des particuliers. La possession de deux paires de chaussures en bon état ne donnera pas droit à la délivrance d'un coupon d'achat. Un lot de chaussures sera réservé en vue de la libération des prisonniers.

### 28.000 Français internés en Suisse vont rentrer

Les vingt-huit mille militaires français internés en Suisse vont être prochainement libérés, conformément aux dispositions arrêtées entre les autorités françaises, allemandes et suisses. Nous croyons savoir que le gouvernement se préoccupe du sort de ceux qui, domiciliés en zone interdite et notamment en Alsace et en Lorraine, ne pourront pas ou ne voudront pas y retourner. Les dispositions nécessaires seront prises pour que, dès leur démobilisation en zone libre, des facilités d'établissement et de travail leur soient réservées.

### Des trains en panne sur les voies

Le trafic ferroviaire n'a subi que peu d'amélioration depuis hier. On enregistre des interruptions totales du trafic ferroviaire sur la ligne de Rodez à Albi en raison d'un énorme amoncellement de neige qui s'est produit à Carsalès-Peyralès. Il en est de même sur la ligne de Castres à Bédarieux où une avalanche de neige s'est abattue sur la voie à La Cabardène dans la nuit du 3 janvier.

### Les troupes anglaises sont à Bardia

Le haut commandement britannique au Moyen-Orient communique : Les troupes italiennes qui occupaient le secteur nord des défenses de Bardia ont été obligées de se rendre.

Nos patrouilles ont pénétré dans Bardia même, dans le secteur sud-est des dernières défenses de la ville.

Le nombre des prisonniers s'élève maintenant à plus de 15.000.

Les opérations de nettoyage des derniers centres de résistance continuent d'une manière satisfaisante.

### En Turquie

Une dépêche d'Ankara annonce que le gouvernement turc a décidé que tous les hommes accomplissant actuellement leur temps de service actif seront maintenus sous les armes pour une année. Les milieux officiels turcs estiment qu'une telle mesure est nécessaire afin de permettre au ministre de la guerre de disposer constamment d'effectifs suffisants pour faire face aux obligations qu'impose la défense du territoire.

### Le service militaire en Russie

On mande de Moscou au D.N.B. : L'organe militaire « Krasnayaviesda » annonce que la durée du service actif pour les soldats et sous-officiers de l'armée rouge et de la flotte est portée, par décret, à quatre ans.

La loi en vigueur depuis septembre 1939 fixait la durée du service actif à deux ans pour les soldats de l'armée rouge et à trois et quatre ans pour les membres des unités spéciales et les sous-officiers.

### La bonté suisse !

Un hasard heureux m'a mis en relation, l'autre soir, avec un des officiers revenus de Poméranie par la Suisse.

Cet officier, dont la femme réside actuellement à Béziers, voulait l'informer de son arrivée, le plus tôt possible. A son arrivée à Constance il rédigea un télégramme sur son genou et comme il ne pouvait quitter la gare il demanda si quelqu'un voulait bien lui rendre le service de le porter.

Plusieurs personnes s'offrirent. Une dame avait déjà suivi le papier et s'en allait. Le Français lui cria :

— Madame ! Madame ! L'argent ! Vous oubliez l'argent !

Alors la bonne Suisse se retourna : — L'argent ? dit-elle, pensez-vous que je vais vous prendre votre argent ?

En me contant cette anecdote, l'officier était encore tout ému. « Ces Suisses, me dit-il, après m'avoir signalé d'autres traits du même genre, ces Suisses sont inoubliables ! »

Je trouve le mot excellent. Il peint fort bien la bonté, la bonté et la gentillesse incessantes de ce peuple qui fait profession de bonté et qui, à chaque fois que l'Europe entre en crise, se dépense, se

### Trois cents communes de la Gironde donnent le nom du Maréchal Pétain à leur principale voie

A l'heure actuelle et bien que de nombreux conseils municipaux ne se soient pas réunis pour délibérer, près de 300 maires de la Gironde ont fait savoir au préfet que le nom du chef de l'Etat était donné à la place, à l'avenue, à l'allée ou à la rue la plus importante de la commune.

### Le nouveau « Journal Officiel »

Le numéro du samedi 4 janvier 1941 du « Journal Officiel » porte, pour la première fois, le titre de « Journal Officiel de l'Etat français ».

### L'intérêt des bons de la Défense et de ceux du Trésor

Par décret du 30 septembre, le taux annuel d'intérêt des bons de la Défense nationale à 3 ans d'échéance, a été fixé à 3,50 0/0 à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1941.

Le taux annuel d'intérêt des bons du Trésor à 2 ans a été fixé à 3,25 0/0.

### Pour le réarmement des Etats-Unis

Les derniers chiffres des dépenses militaires effectuées aux Etats-Unis au mois de décembre donnent, pour ce mois, un total de près d'un demi-milliard de dollars, exactement 459.878.832.

### Accord anglo-espagnol au sujet de Tanger

Le New-York Times annonce que l'Espagne et la Grande-Bretagne sont arrivées à un accord protégeant les intérêts anglais à Tanger.

On pense que cet accord sera signé ces jours-ci.

### EN PEU DE MOTS...

— M. Henri Bergson, ancien professeur de philosophie au Collège de France, membre de l'Académie française et de l'Académie des Sciences morales et politiques, est décédé à Paris.

Il était âgé de 82 ans.

— Les équipages des bâtiments de guerre français retenus à Alexandrie par les Britanniques ont envoyé un don de 239.000 francs destiné au Secours National.

— On annonce d'Helsinki que les restrictions alimentaires deviennent de plus en plus sévères en Finlande. Le pays manque totalement de viande de boucherie et la vente libre de pommes de terre est interdite.

Le jury de la Fédération française de football a décerné son 13<sup>e</sup> prix littéraire à M. Fernand Albaret, pour son conte intitulé « Le Match de ma vie ».

— L'amiral Leahy, ambassadeur des Etats-Unis, est arrivé en France.

— M. et Mme Mulliez-Lestienne, réfugiés de Roubaix, viennent de fêter à Montauban le baptême de leur 89<sup>e</sup> petit-fils. Les parrains étaient Mgr Thias, évêque de Montauban et M. Durocher, préfet de Tarn-et-Garonne.

— M. Henri Bergson, ancien professeur de philosophie au Collège de France, membre de l'Académie française et de l'Académie des Sciences morales et politiques, est décédé à Paris.

Il était âgé de 82 ans.

— Les équipages des bâtiments de guerre français retenus à Alexandrie par les Britanniques ont envoyé un don de 239.000 francs destiné au Secours National.

— On annonce d'Helsinki que les restrictions alimentaires deviennent de plus en plus sévères en Finlande. Le pays manque totalement de viande de boucherie et la vente libre de pommes de terre est interdite.

Le jury de la Fédération française de football a décerné son 13<sup>e</sup> prix littéraire à M. Fernand Albaret, pour son conte intitulé « Le Match de ma vie ».

— L'amiral Leahy, ambassadeur des Etats-Unis, est arrivé en France.

— M. et Mme Mulliez-Lestienne, réfugiés de Roubaix, viennent de fêter à Montauban le baptême de leur 89<sup>e</sup> petit-fils. Les parrains étaient Mgr Thias, évêque de Montauban et M. Durocher, préfet de Tarn-et-Garonne.

— M. Henri Bergson, ancien professeur de philosophie au Collège de France, membre de l'Académie française et de l'Académie des Sciences morales et politiques, est décédé à Paris.

Il était âgé de 82 ans.

— Les équipages des bâtiments de guerre français retenus à Alexandrie par les Britanniques ont envoyé un don de 239.000 francs destiné au Secours National.

— On annonce d'Helsinki que les restrictions alimentaires deviennent de plus en plus sévères en Finlande. Le pays manque totalement de viande de boucherie et la vente libre de pommes de terre est interdite.

Le jury de la Fédération française de football a décerné son 13<sup>e</sup> prix littéraire à M. Fernand Albaret, pour son conte intitulé « Le Match de ma vie ».

— L'amiral Leahy, ambassadeur des Etats-Unis, est arrivé en France.

— M. et Mme Mulliez-Lestienne, réfugiés de Roubaix, viennent de fêter à Montauban le baptême de leur 89<sup>e</sup> petit-fils. Les parrains étaient Mgr Thias, évêque de Montauban et M. Durocher, préfet de Tarn-et-Garonne.

## Chronique du Lot

### IL NEIGE SUR LA VILLE...

Bien surpris, les Cadurciens, lorsque, vendredi matin, ils découvrirent leur ville toute de blanc vêtue, car en général l'hiver s'abstient de leur réserver des surprises aussi... blanches !

Il est vrai que, depuis la guerre, tout est détraqué, les saisons comme le reste...

Donc, vendredi matin, à l'heure du réveil, les Cadurciens, en décaissant leurs fenêtres, se crurent transplantés dans le Nord... je veux dire en France d'au-delà de la Loire...

C'est un peu « rosse », n'est-ce pas ? Mais c'est exact quand même !

Toits blancs, fenêtres aux carreaux recouverts d'une épaisse couche de blancheur, rues glissantes... ah ! millardius !

De mémoire de Cadurcien, quel blaspème à la nature quercynoise ! Mais la jeunesse cadurcienne, elle, ne partage point ce complexe régionaliste, car, dès l'après-midi de vendredi, des skieurs en mal de salons s'exhibaient boulevard Gambetta, et des lugeurs descendaient ce même boulevard à une allure des plus inquiétantes...

...Inquiétante surtout pour les Cadurciens non motorisés.

Il neige encore...

C'est l'hiver, le vrai, cet hiver dont a parlé le Maréchal et qui sera rude. C'est l'hiver des pauvres gens, des réfugiés, des prisonniers, l'hiver de la France blessée.

C'est l'hiver où les gens du Midi comprendront davantage encore la grande pitié de leurs frères du Nord.

Il neige toujours...

Partout, la blanche et impitoyable féerie impose ses décors. Partout, la blanche symphonie installe son fantasmagorique orchestre...

...Sur les collines désertiques qui protègent la cité cadurcienne, comme dans les rues éclairées, qui invitent les passants à procurer quelques heures de joie aux gosses et à ceux qui, déracinés de leur province natale, ont tout abandonné pour demeurer fidèles à la patrie meurtrie.

C'est le terrible hiver de la fraternité française !

Et quel symbole que cet hiver ! Partout, la neige, le froid, la faim, les restrictions.

Mais partout aussi l'espoir... cet espoir immense qui recouvre les pas sur la neige !

Car, sous le grand linceul blanc qui recouvre la terre de France, le blé germera, la vigne mûrira, le houblon verdira.

Car l'espérance renaît sous la neige couleur de cadavre...

L'espérance aux couleurs de France...

### INDUSTRIELS, COMMERÇANTS

Nous n'avons pas assez de wagons pour satisfaire à toutes les demandes. Vous devez donc :

— effectuer que des transports indispensables ;

— utiliser les wagons mis à votre disposition, même s'ils ne correspondent pas exactement à votre demande ;

— grouper vos envois en wagons complets ;

— utiliser la surcharge de 5 0/0 autorisée en trafic intérieur pour la petite vitesse, et surtout ne pas immobiliser les wagons.

Dans cette intention, grande et petite vitesse sont ouvertes au trafic par wagons complets, même les dimanches et jours fériés, et vous avez l'obligation de charger ou décharger, ces jours-là, comme les jours ordinaires.

Charger et décharger les wagons dans le moindre délai est un devoir national.

Pour tous renseignements, adressez-vous aux gares.

### LA CARTE D'INVALIDITÉ AUX PENSIONNÉS DE LA GUERRE DE 1939

Le Secrétariat Général des Anciens Combattants communique :

A la suite d'un accord intervenu entre le Ministère de l'Intérieur — Secrétariat Général des Anciens Combattants — le Ministère des Finances, le Secrétariat d'Etat aux Communications et la S.N.C.F., la « carte d'invalidité » donnant droit aux réductions de tarif sur les chemins de fer pourra être délivrée, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1941, aux invalides de la guerre de 1939, pensionnés au titre de la loi du 31 mars 1919 et dont l'invalidité atteint ou dépasse 25 0/0.

Les intéressés devront présenter leur demande à la Mairie de leur domicile en fournissant une photographie d'identité. Ils justifieront de leur qualité par la production :

— soit de la notification de l'arrêté ministériel portant concession de pension ;

— soit du titre de paiement en cours (titre d'allocation provisoire d'attente ou titre définitif) ;

— soit, à titre exceptionnel, du certificat modèle 12 délivré par le centre de réforme.

### LUTTEZ CONTRE LE FROID

Du Ministère de l'Agriculture :

L'hiver est déjà arrivé avec son triste cortège de souffrances et de misères, que chacun doit s'efforcer de combattre par tous les moyens. Il faut surtout limiter les méfaits de l'hiver qui se manifestent non seulement sur les personnes, mais encore sur toutes les denrées et richesses renfermant de l'eau et susceptibles d'être brusquement détruites par le gel. Vous n'hésitez pas, à ce moment, à vidanger le radiateur de votre voiture ou les canalisations d'eau insuffisamment protégées, afin d'éviter de longues et coûteuses réparations.

Certains produits alimentaires craignent aussi la gelée, car ils contiennent de l'eau en assez grande quantité. La pomme de terre, par exemple, est composée d'une multitude de cellules gorgées d'eau qui sont détruites par le gel, tout comme une bouteille pleine d'eau.

Il importe que vous preniez toutes précautions pour protéger la pomme de terre, marchandise rare et combien précieuse.

Placez votre récolte dans un local obscur, sec, éloigné de toute source de chaleur, à basse température, sans que celle-ci descende au-dessous de 0°. Disposez les tubercules en couches relativement minces sur un lit de paille assez épais. Recouvrez-les soigneusement d'une couche de paille ou de feuilles sèches, d'autant plus épaisse que le local ne sera pas plafonné.

N'oubliez pas que le froid s'infiltrera par les ouvertures : portes, fenêtres, soupiraux, trous de forme. Calfeutrez le local où vous entreposez vos pommes de terre, boucher toutes les ouvertures et tous les interstices. Fermez rapidement la porte derrière vous lorsque vous y pénétrez par temps très froid.

Les pommes de terre de semence commencent à arriver des régions productrices, par wagons captonnés et paillés. Prenez de grandes précautions pour leur transport. Si la température est basse, une heure d'exposition peut suffire à anéantir vos plants. Songez que ceux-ci peuvent manquer et sont à la base de la prochaine récolte. Soignez-les jalousement, redoublez de précautions pour les protéger du froid.

Cette année, en raison des circonstances météorologiques, la pourriture a commencé ses ravages et menace nos réserves. Certains lots risquent de ne pas se conserver.

Visitez souvent votre tas et enlevez tous les tubercules atteints. Si vous n'y prenez pas garde, la pourriture gagnera rapidement l'ensemble des tubercules, qui deviendront inconsommables.

Songez à ceux qui, dans les circonstances présentes, ne trouvent pas de pommes de terre ou sont contraints à des stationnements prolongés pour s'en procurer une bien faible quantité. Le gaspillage d'une denrée consommable est un crime ; il est aussi criminel de ne pas prendre les précautions nécessaires pour assurer la bonne conservation des matières alimentaires que nous possédons.

Pour les pommes de terre, prenez ces précautions sans tarder.

### Tuyaux et agglomérés en ciment

En vue de la constitution d'un Comité d'organisation pour la production de l'acier, les intéressés sont invités à se faire connaître le plus rapidement possible à M. L. Duran, délégué régional, 29 bis, Allée de Saint-Simon, à Toulouse.

La Chambre de Commerce du Lot rappelle aux industriels de cette branche d'activité que la Loi du 16 août 1940 précise que leurs approvisionnements, transports et lettres d'agrément ne seront acceptés que s'ils sont présentés par leur Comité d'organisation.

Seules sont admises à franchir la ligne de démarcation par fer ou par route les personnes munies d'un « ausweis » (laissez-passer délivré par les autorités d'occupation). La demande doit être dactylographiée, déposée à la mairie de la résidence, établie en deux exemplaires sur imprimés spéciaux délivrés par le Service des Réfugiés de la Préfecture.

### Justice de paix

M. Blanc, juge de paix de Péauz (Cantal), 4<sup>e</sup> classe, est nommé juge de paix de Cahors (cantons Sud et Nord) et Lalhenque, 3<sup>e</sup> classe, en remplacement de M. Billaud, admis à cesser ses fonctions.



# CAHORS

## BELLE MANIFESTATION ARTISTIQUE

Une Exposition de peinture sera organisée du dimanche 12 au 19 janvier dans la salle du Conseil général à la Préfecture du Lot. Cahors va donc bénéficier d'une belle manifestation d'art dont voici l'origine.

Savez-vous qu'il s'est formé à Cordes, dans cette vieille petite cité albigeoise, d'origine espagnole fondée aux débuts du xiv<sup>e</sup> siècle par le Comte de Toulouse Raymond VII, une... disons une Académie artistique? Bien que ce terme ait quelque chose de guindé et d'un peu officiel pour une libre association d'artistes dont chacun se réclame d'abord de son indépendance.

Rassemblés par les remous hasardeux de l'exode aux bords du Tarn à Montauban, ces artistes ont été recueillis à Cordes dans une vieille et aristocratique demeure du xvii<sup>e</sup> siècle, par Mme Jeanne Ramels-Cals, d'ancienne souche cordoise, dont la fille, Mme Joséphine Beaudouin, venait d'exécuter une belle fresque pour l'architecte Laborie à l'Hôtel-de-Ville d'Albi.

Là, ce groupe d'artistes, presque tous récemment issus de l'École de Rome, eut l'impression, après la traversée des Causses désolés de l'Aveyron, de découvrir tout à coup, comme Maurice Barrès, une nouvelle Tolède.

Après l'émouvant de la découverte, nos artistes s'installent et, sur la terrasse ensolée de leur logis, ils discutent. Ils décident qu'il faut se fixer là et travailler dans cette ambiance magnifique.

L'Académie était fondée. Elle attirait immédiatement, par sa jeunesse, son ardeur, son amour de l'Art, sa volonté de recommencer à travailler, les camarades dispersés. Elle devint rapidement un centre artistique d'un grand rayonnement et ses veillées furent empreintes du plus pur esprit du Quai Malaquais.

Les expositions s'organisent qui eurent partout dans la région un beau succès. Le tour de Cahors est venu. C'est ainsi que nous verrons dans notre ville des œuvres d'Yves Brayer, artiste-peintre, grand prix de Rome; de Bizette Lindel, sculpteur, grand prix de Rome; de François Bizette, peintre-écrivain; de Joséphine Beaudouin, fresquistes et portraitistes; de J.-B. Ducrot, architecte; de fusains de Mith-Désarménien; des panneaux décoratifs de Jeanne Camille; de études décoratives et de paysages de Berry-Pol-Jean; de aquarelles de Jean L'Hernault; des gouaches de Serges et des dessins de Jeanne Ramel-Cals, femme de lettres.

A Cahors cette manifestation d'art suscitait le même intérêt que dans toutes les autres cités du Midi.

Le vernissage aura lieu dimanche, 12 janvier, à 2 heures et demie.

L'accès de la salle du Conseil général sera gratuit. Une partie du produit des ventes sera réservée au Secours National.

### Union Philatélique du Quercy

Le secrétaire informe les membres de l'Union que l'Assemblée générale aura lieu le dimanche 12 janvier 1941, à 14 h., au siège social, mairie de Cahors.

Ordre du jour: Allocation du Président; Rapport moral et rapport financier; Elections; Paiement des cotisations pour 1941.

Le Secrétaire rappelle les termes de l'article 23 des statuts: L'assistance aux Assemblées générales est obligatoire sous peine d'amende. — Le Secrétaire: P. TIERCELIN.

### AVIS IMPORTANT

La Maison L. LABOUDIE, Boîtes métalliques à Cahors, prie sa clientèle de vouloir bien rapporter SOUS QUINZAINE les boîtes pleines ou vides qu'elle détient.

En effet, après ce délai il ne sera plus possible d'en assurer la fermeture. Les boîtes non fermées seront remboursées.

### PALAIS DES FÊTES

Mardi 7, mercredi 8, jeudi 9, samedi 11, dimanche 12 janvier, en soirée à 20 heures 15. Dimanche, matinée à 15 h. Tyrone Power, Henry Fonda, Nancy Kelly dans un grand film en Technicolor.

### LE BRIGAND BIEN-ÂIMÉ

Le Brigand Bien-Âimé (Jesse James) est l'événement le plus sensationnel enregistré jusqu'à ce jour par l'industrie cinématographique.

En complément: un film très gai: Un cheval sur les bras.

## LE SECOURS NATIONAL DANS LE LOT

La quantité de vêtements de toute nature remis au Secours National pour sa campagne d'hiver a atteint dans notre département près de 40 tonnes, dont plus d'un tiers est en très bon état et immédiatement utilisable pour munir de vêtements chauds ceux qui en étaient démunis. La distribution en a été faite sans retard pour les besoins les plus urgents à Cahors (où plus de 650 personnes se sont présentées déjà) et dans la plupart des cantons. Elle continue en particulier à Cahors dans le vestiaire du Secours National, rue J.-Caviolle, et dans le vestiaire ouvert par les A.D.P., avec le concours du Secours National, 2, rue J.-B. Delpech.

D'autre part, les sommes recueillies dépassent 275.000 francs. La part conservée par le département a permis de donner des secours immédiats, de distribuer plus largement les bons de repas pour les Soupes populaires, de commencer diverses améliorations à l'installation des réfugiés; par exemple, un foyer avec salle de réunion est en cours d'installation à Cahors et ouvrira prochainement.

Enfin, un certain nombre d'ouvrières sont employées à trier chez elles des sous-vêtements pour le Secours National.

### Naissance

Nous apprenons avec plaisir que Mme Henri Bouyssou, correctrice au « Journal du Lot » vient d'être l'heureuse maman d'une mignonne fillette.

Nous vous les meilleurs à la maman et au bébé, nos compliments au papa, rédacteur à la Préfecture du Lot.

### Nécrologie

C'est avec un bien vil regret que nous avons appris la mort de M. Urbain Gayet, décédé à Cahors, à l'âge de 75 ans.

M. Gayet était une personnalité caducienne bien connue et estimée. Pendant de nombreuses années, il fut conseiller municipal et adjoint au maire de la commune de Cahors, conseiller général du canton sud de Cahors et membre de la Chambre de Commerce.

Dans les assemblées, au cours des diverses discussions, les interventions de M. Gayet étaient très appréciées et ses avis toujours suivis.

Sa mort a provoqué dans notre ville de bien vifs regrets.

Nous prions Mme veuve Gayet, M. Henri Gayet, pharmacien, M. Paul Coutailhac, et tous les parents de vouloir bien agréer l'expression de nos sincères condoléances.

### Cours professionnels municipaux

Le Maire de Cahors rappelle aux jeunes gens que les cours professionnels municipaux s'ouvriront, pour la période scolaire 1940-1941, dans la semaine du 12 au 19 janvier courant.

Tous les jeunes gens âgés de moins de 18 ans sont tenus de les fréquenter.

Les inscriptions sont reçues, dès à présent, par le Directeur de l'E.P.S., Directeur des cours, et de préférence par écrit.

Les indications à fournir par chaque apprenti sont les suivantes: Nom et prénoms. Date et lieu de naissance. Adresse en ville. Profession exacte. Nom et prénom de l'employeur.

### Aux réfugiés d'Alsace-Lorraine

Les réfugiés en provenance des départements de la Moselle, du Bas-Rhin et du Haut-Rhin sont informés qu'ils peuvent échanger jusqu'au 15 janvier les billets de monnaie allemande qu'ils détiennent pour les avoir apportés de leur département d'origine.

### La foire du 3 janvier

La foire du 3 janvier qui était réputée pour être une des plus importantes foires de l'année est loin d'avoir eu, hélas ! en 1941, son succès habituel. Les marchés étaient littéralement déserts en raison de la température et de la couche de neige notamment qui rendaient tout transport par route impossible.

Il y a de nombreuses années que pareil fait n'avait été constaté et déploré !

### Cour d'Appel d'Agen

Le 11 octobre, les nommés Geneviève Emile, 27 ans, cantonnier, Lastrès Arracelli, ménagère, Alligrini Faustino, 48 ans, maçon, demeurant à Castelnaud-Montrastier, comparaissant devant le tribunal correctionnel de Cahors, sous l'inculpation de recel d'objets militaires, et étaient relaxés.

Sur appel du ministère public, la Cour d'Appel d'Agen a réformé le jugement du tribunal de Cahors, et a condamné les trois inculpés à 15 jours de prison.

### EDEN

Mercredi 8, jeudi 9, samedi 11 et dimanche 12 janvier, en soirée. Dimanche, matinée.

Venez applaudir Victor Francien et Vera Koréne dans une superproduction TAMARA LA COMPLAISANTE avec Lucas Gridoux, Régine Poncet et Colette Darfeuil.

En première partie un bon complément.

## LA NEIGE !

Comme dans la plupart des régions de France, la neige est tombée avec une rare abondance sur la région du Lot.

Les communications entre communes sont pénibles, car la couche de neige atteinte, par endroits, plus d'un mètre.

Les rues et places de Cahors, depuis trois jours, sont recouvertes de neige et la circulation n'est pas sans danger car, en raison de la froide bise qui soufflait samedi et dimanche, la neige est glacée.

De nombreux passants ont été victimes de chutes qui, heureusement, ont été sans gravité.

Il y a 36 ans que Cahors et notre région n'avaient subi pareille température. En 1904, en effet, la neige tomba sur notre région en grande abondance, du 28 novembre au 4 décembre, et Cahors, comme en 1941, fut recouvert d'une épaisse couche blanche.

Malheureusement cette température actuelle empêche le ravitaillement des villes car les foires ne peuvent pas avoir lieu, la circulation sur les routes n'est guère possible.

Triste hiver que celui de 1941 !

## AUX PRODUCTEURS D'ALCOOL

De la Direction des Contributions Indirectes:

L'attention des récoltants, des dirigeants, des brûleries coopératives ou syndicales, des distillateurs professionnels et des loueurs d'alambics ambulants est appelée, de nouveau, sur l'importance que présente dans les circonstances actuelles le développement de la production de l'alcool, en vue de la carburant et des usages industriels ou domestiques. Grâce au système des contingents et aux mesures arrêtées récemment, l'Etat prendra livraison de tous les alcools obtenus et il pourra les payer à des prix rémunérateurs.

Pour livrer des alcools, les producteurs doivent adresser au représentant du Service des Alcools, 28, route de Montpellier, à Sète (Hérault), une offre, datée et signée, indiquant:

1<sup>o</sup> leurs nom, prénoms et domicile; 2<sup>o</sup> la nature de l'alcool à livrer (alcool de cidre, de vin, de mares de vendanges, de lies complètes de vins, de fruits, etc.); 3<sup>o</sup> la quantité approximative d'alcool et son degré; 4<sup>o</sup> le lieu d'expédition, c'est-à-dire la gare de départ.

En accusant réception de l'offre, le service des alcools fera connaître la destination à donner aux produits.

Des renseignements complémentaires, sur la production de l'alcool, les expéditions, etc., peuvent être demandés au service local des Contributions Indirectes, qui a reçu les instructions utiles.

### Plus de petits souks

Le public est informé que les pièces de 0,05 (petit et grand module) n'ont plus cours et sont actuellement retirées de la circulation.

L'échange de ces pièces sera effectué jusqu'au 15 janvier 1941, terme de rigueur, par les comptables du Trésor (Trésorerie Générale et Perceptions).

### Lait concentré

Extrait du règlement Article 1<sup>er</sup>. — Sur présentation d'un certificat médical, les consommateurs ayant droit de recevoir du lait complet pourront obtenir en substitution des quantités équivalentes de lait concentré. L'équivalence sera établie conformément aux indications portées sur les boîtes de lait concentré en application de l'article 7 du décret du 25 mars 1924.

Article 14. — La vente du lait concentré est autorisée exclusivement pour la consommation par les enfants, les femmes enceintes ou allaitant et les malades, conformément aux stipulations de l'article 1<sup>er</sup> du présent règlement.

### Marché aux truffes

Samedi 11 y a eu un apport de 500 kilos environ, qui ont été vendus de 35 à 40 francs le kilo.

### Dans les P.T.T.

Notre excellent compatriote, M. Pradauda, commis principal des P.T.T. à Tunis, est nommé en la même qualité à Figeac.

Cette nomination sera bien accueillie par les nombreux amis que compte M. Pradauda, qui, actuellement en congé, réside à St-Martin-de-Vers.

Nous lui adressons nos félicitations.

La circulation sur toutes les routes est rétablie

Le service des Ponts et Chaussées signale que toutes les routes nationales et tous les principaux chemins départementaux du département sont actuellement dégagés à l'exception de la section de la route nationale n° 677 comprise entre Lamothe-Cassel et Labastide-Murat qui sera vraisemblablement dégagée dans la journée du 7 janvier.

## CONTREVENANTS, ATTENTION !

Comme nous l'avons maintes fois signalé, la police caducienne exerce une surveillance continue qui n'est pas sans résultat, ainsi qu'on peut s'en rendre compte par le tableau suivant:

Au cours de l'année 1940, 375 contrevenants ont été appelés devant le tribunal de simple police, contre 63 pour l'année 1939.

221 délits ou contraventions ont été relevés contre des étrangers. En 1939, 22 contraventions avaient été dressées.

### Gendarmerie

M. Degelh, maréchal des logis à Aspet (Haute-Garonne), est nommé à Souillac, en remplacement de M. Duffau, admis à la retraite.

### Subvention

Dans la répartition du fonds de subventions affecté aux dépenses des départements qui, en raison de leur situation financière, doivent recevoir une allocation sur les fonds du budget général, le département du Lot est compris pour l'année 1941, pour une subvention de 672.570 fr.

### Déclaration d'association

L'Officiel publie la déclaration des associations suivantes: « Sous-Préfecture de Figeac, Groupe sportif de Marcihaac »; « But: Développer par gymnastique et sports, et dans l'amitié, les forces physiques et morales des jeunes »; « Siège social: Mairie de Marcihaac (Lot). »

Préfecture de Cahors: « L'Etoile Sportive »; « But: Développement des forces physiques et morales des jeunes. » Siège social: Salle Pie XII, à Montcaubrier (Lot).

## Les Sports

### STADE CADURCIEN — RUGBY

Mercredi 8 janvier, à 20 h. 30, entraînement des équipes I et II à la salle. Présence indispensable.

## Arrondissement de Cahors

### Cazals

Réunion amicale. — L'Ent'aide Nationale aux Jeunes a organisé une réunion dans notre commune pour faire entre les mains du Président de la Légion de M. le Maréchal Pétain.

On remarqua, parmi les Autorités, M. le Doyen de Cazals, le Président de la Légion, ainsi que son secrétaire et la Présidente de la J.A.C.F. avec ses Jactives. De nombreux réfugiés lorrains étaient venus à cette réunion. M. le Maire, retenu par ses occupations, s'était fait excuser.

A la fin de cette réunion amicale de jeunes, chacun donna son obole qui atteignit 160 fr. Cette somme a été remise entre les mains du Président de la Légion pour permettre d'envoyer des paquets aux prisonniers de guerre de Cazals.

Nous espérons que les jeunes de Cazals ont compris la parole de M. le Maréchal et aideront notre Mouvement qui fonde un chantier à Cazals.

### Montcuq

Carnet noir. — Jeudi dernier, 2 janvier, à l'Eglise Saint-Hilaire, ont eu lieu les obsèques de M. Sébastien Serres, serrurier, âgé de 62 ans, décédé à Montcuq, après une longue maladie.

Le regretté défunt était bien sympathique, gai, familier avec tous, entreprenant et serviable, bon vivant. Aussi, malgré un froid très vif, malgré une tempête de neige, un long cortège de parents et d'amis a suivi son cercueil à sa dernière demeure.

Nous adressons aux familles en deuil, à Mme Vve Serres en particulier, l'expression renouvelée de nos bien vives et bien sincères condoléances.

### Nuzéjouls

Hyménée. — On annonce le prochain mariage de M. Irénée Miquel, cultivateur à Nuzéjouls avec Mlle Yvonne Bouffé, sans profession, domiciliée à Bouyoud, commune de Cahors.

Aux jeunes et futurs époux nos meilleures félicitations avec nos plus sincères vœux de bonheur.

### 100 rhumatisants libérés de leurs douleurs

Rhumatisant et très gouteux, je suis parvenu, grâce à l'usage de vos cachets Gandol, à me guérir complètement. Pour éviter toute rechute, je prends environ deux boîtes de Gandol tous les trois mois. Je puis vous dire que j'ai conseillé votre Gandol à plus de 100 personnes. Elles s'en trouvent soulagées de suite et après leur cure, définitivement débarrassées de leurs douleurs. La dernière personne en date est un jeune homme de 21 ans qui avait les mains enflées et souffrait des jointures. (M. Miss, 15, rue Marant, à Saint-Ouen, Seine). Le Gandol vaut 14 fr. 60. Ttes Phies et Phie Orliac à Cahors.

## Arrondissement de Figeac

### Figeac

La fête de la jeunesse du 29 décembre. — Belle fête des horizons nouveaux ouverts sur l'avenir, qui s'est déroulée sur un programme chargé, habilement préparé, mais brillamment exécuté.

Mosso de 11 heures à Saint-Sauveur. La basilique pleine de monde, dont la jeunesse fournit le principal contingent. A côté de M. le Sous-Préfet, M. le général Niessel, les représentants de la municipalité, de nombreux officiers, le principal du Collège Champollion, la directrice du Collège de jeunes filles, le directeur des écoles communales des garçons, etc.

Chants de circonstance. Allocation de M. l'archiprêtre, chanoine Lacroix, interprétant la légende de la mère malade et mourante, guérie et ramené à la vie par ses enfants. L'orateur prêche l'union pour le relèvement de la Patrie.

Le soir, double séance au Rex pour les filles; au Family, pour les garçons; deux salles de cinéma gracieusement prêtées pour cette fête.

Côté des filles on entend: « En passant par la Lorraine », par une jeune artiste de la J.O.C. Salut au drapeau, par les Compagnons, puis une causerie sur les devoirs des jeunes et leur organisation, par M. Pradier, délégué cantonal. Les « Compagnons » du jeune et énergique Poujeade retracent une des dernières pages de notre récente histoire.

« Nous ferons une France plus belle », revue des pages de gloire et horizons ouverts sur les années futures devant cette France courbée qui pleure, son drapeau tricolore abaissé; belle revue pour les élèves de Jeanne d'Arc.

Voici les « Guides de France », avec leur beau refrain « En avant ! » et un chant créé au lendemain d'une autre défaite, après 1870, « Ames vaillantes », nous apprennent qu'elles sont 800.000; puis elles chantent un chœur superbe: « Jeunesse, jeunesse, fleur d'humanité ».

Après ces numéros des « Mouvements Spécialisés », paraissent les Eclairages de France, qui chantent un joli « Canon » à quatre voix, « Maudit soit le Carillonneur », puis une saynète: « Le commissaire est bon enfant » et le chant de la promesse. Les petits Louveteaux ou un gros succès avec leurs « Peaux-Rouges ». Les Compagnons amènent les couleurs et cela finit par le chant de la « Marseille ».

Côté garçons, au Family, même programme. Le double auditoire avait entendu la radiodiffusion du message du Maréchal adressé à la jeunesse de France. M. le général Niessel, avec son éloquence primésienne, cordiale et persuasive, a parlé devant les deux auditoriums des devoirs présents et futurs de cette jeunesse si facile à soulever parce que rien de déprimant ne l'a encore déflorée, destinée à recueillir une moisson jetée en terre féconde dans le deuil national.

N'oublions pas ceux qui ont prêté leur dévoué concours à cette belle manifestation, Mlle Costes, pianiste réputée, M. Baudry, qui excelle dans les organisations bien ordonnées et ne laisse rien au hasard de ce qu'il peut lui enlever par provision.

À la légion française des combattants. — Une belle réunion s'est tenue à la mairie, dimanche, présidée par M. André Vincent, président du bureau provisoire de la Légion française des combattants à Figeac.

Une centaine d'anciens et de jeunes combattants avaient répondu à l'appel du général Niessel et du bureau provisoire. Il s'agissait surtout, d'amorcer la fréquentation nécessaire des anciens et des jeunes, et de recevoir les adhésions des jeunes combattants.

M. André Vincent remercie les nombreux camarades exacts au rendez-vous et il donne la parole à M. le général Niessel.

D'une éloquente rétrospective sur les malheureux événements passés, et sur leurs causes, le général Niessel dégage la leçon, l'attitude des combattants pour l'avenir: « Une âme, un cœur, une volonté ! »

Il évoque la belle figure du maréchal Pétain, le « phare » qui nous éclaire, et le « chef » qu'il faut suivre pour adoucir le sort de la patrie.

M. Guillot, placé à la tête des jeunes, dit ce qu'il pense de la guerre et de la légion. Il développe l'idée de fraternité qui doit nous unir, derrière le maréchal Pétain, dans la grande famille de la Légion. Il lit et commente le serment du légionnaire qui nous engage à servir la France.

M. le capitaine Arie traite les questions d'ordre pratique. « Les anciens combattants, ajoute-t-il, devront former les cadres de la Nation ». M. Arie présente les organes des légionnaires: « Le légionnaire », et la « Légion ». Il se communique avec beaucoup de conviction l'entraide aux camarades et il rappelle les devoirs envers les prisonniers.

Nécrologie. — Nous apprenons la mort de Mme Vve Delbos, mère de M. Delbos, notre sympathique garde-champêtre. Ses obsèques ont eu lieu lundi matin, au milieu d'une nombreuse affluence.

En cette pénible circonstance, nous offrons à toute la famille nos bien sincères condoléances.

### Jamais de coliques

avec la tisane Vichyflor dont l'action douce et bienfaisante a raison de la plus opiniâtre constipation. Les plantes choisies et dosées qui la composent, associées aux sels minéraux des eaux du bassin de Vichy, ont une action efficace et certaine sur le foie, les reins et l'intestin. Une tasse de tisane Vichyflor après le repas du soir assure la régularité des fonctions et conserve une florissante santé. La grande boîte: 8 fr. 90. Ttes Phies.

## PETITES ANNONCES

ON DEMANDE fille de salle. S'adresser: Hôtel Terminus. (33.078).

### NOIX ET CERNEAUX

Les Huileries de noix du Lot à Cahors sont acheteurs de toutes quantités et qualités de cerneaux et noix toutes venantes et calibrées.

Elles sont en outre en mesure d'effectuer tout travail à façon. Tél.: 137 ou 539.

Un ponton en bois de 2 m/4 m., état neuf, amarré à Pradines, a été entraîné par les eaux lors de la dernière crue du Lot. Préféré de vouloir bien en aviser M. J.-L. Richard, chez M. Bose, à Pradines. Récompense.

PERDU il y a une quinzaine Jardin des Modes de décembre 1938. Le rapporter pharmacie Garnal, Récompense.

JEUNE FILLE active, avec très sérieuses références, demande à faire ménage les matinées, savonnages ou autres et même donnerait quelques heures après-midi en cas de besoin. S'adresser bureau du journal. (33.092).

OFFRES D'EMPLOIS: 3 places de maréchaux ferrants; 2 places d'ouvriers selliers sont vacantes à l'Établissement Hippique de Ségalat-Gratnat. Les demandes sont à adresser au Colonel, commandant le département du Lot à Cahors.

ON DEMANDE bonne sérieuse, références exigées. Se présenter bureau du Journal.

ETUDE DE M<sup>rs</sup> PIERRE DESPRATS avoué à Cahors rue du Portail-Alban, n° 10

### EXTRAIT d'un Jugement de Divorce

#### Assistance Judiciaire

#### Décision du 8 avril 1940

D'un jugement rendu par défaut par le Tribunal civil de Cahors, le six juin mil neuf cent quarante, enregistré et signifié à parties.

Entre: Monsieur Albert MARCONNIE, cultivateur, demeurant à l'Hospitalet (Lot); et Madame Anais BORT, épouse séparée de corps de Albert MARCONNIE, demeurant à Belfort-du-Quercy (Lot).

Il appert que le divorce a été prononcé par voie de conversion d'entre les époux MARCONNIE-BORT, aux torts et griefs réciproques des époux.

Cahors, le quatre janvier mil neuf cent quarante et un.

Pour extrait. Signé: DESPRATS.

### COMMUNE DE CAZILLAC

#### Projet de reconnaissance du chemin rural de Pauzac

Extrait de l'arrêté du 18 décembre 1940 ordonnant l'enquête

Article 1<sup>er</sup>. — Les pièces composant le projet de reconnaissance d'un chemin rural de la commune de Cazillac restoré déposées pendant dix jours, du 24 décembre 1940 au 2 janvier 1941, à la mairie de cette commune où les habitants pourront en prendre connaissance sans déplacement.

Article 2. — À l'expiration de ce délai, et pendant les trois jours qui suivent, Monsieur Verneil, Maire de Sarrazac, Commissaire-enquêteur, recevra à la mairie de la dite commune les déclarations écrites ou verbales des habitants sur l'utilité de la reconnaissance projetée. A Cahors, le 18 décembre 1940.

Le préfet, signé: Maurice BÉZAU.

Imp. COUSLANT (personnel intéressé) Le co-gérant: L. PARAZINES.

Feuilleton du « Journal du Lot ». 6

## LE SORTILÈGE DE VENISE

par ÉDOUARD DE KEYSER

Il alluma une cigarette.

— Je vous dois aussi des excuses. Trois excuses. Tout d'abord, pour n'avoir pu aller au Simplon-Express. Ensuite parce que ma mère, elle-même, est encore retenue chez elle. Enfin, parce que Tonna, la femme de chambre, a dû retourner dans la province de Parme, auprès de son père malade. Elle sera ici demain matin.

— Oh ! répondit légèrement Jeannille. Pour le temps...

Le sourire de Brion s'évanouit. Il précisa: — Pour un an et quatre mois... Je présume que vous ne vous en passez pas aussi longtemps.

Les dents blanches de Jeannille apparurent.

— Vous supposez donc ? dit-elle d'un air détaché.

— Ne vous reste-t-il pas un an et quatre mois, avant d'atteindre votre majorité ? répliqua-t-elle glacial. Aurais-je mal calculé ?

Nous parlerons de cela tout à l'heure.

Le téléphone l'interrompit.

— Vous permettez ? La conversation eut lieu en italien. Elle fut longue. Jeannille était tentée de se lever et de partir. Elle allait peut-être le faire lorsqu'il reposa l'écouteur.

— Je répète qu'il ne faut pas d'équivoque, commença-t-il en se rassurant. Pour ce